Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le 2026-
ID : 056-215601592-20260708-109_2026-DE

Séance : 6-2026
Délibération : 109-2026

Commune de Pleucadeuc

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 juillet 2026 à 19 h 00

L'an deux mille vingt-six, le huit juillet à dix-neuf heures, les membres du CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqués le vingt-cinq juin, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Loïc BALAC, maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 13 jusqu'à 19h41 pus 14

Votants : 13 puis 14 à partir de 19h41

Pouvoirs : 4

Présents : BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, BUSSON Jean-François, ROUX Patricia, RIO Letitia, GUILLEMOT André, LOYER Alain, BRAUD Serge, BOCANDÉ Marie-Pierre, RACOUET Philippe, BOULO DUGUÉ Céline, TRICHARD Fabien, LABORDERIE Romain, LEMIERRE Jim.

Absents excusés : LANOE Rudy donne pouvoir à Alain ; NAFTEUX Yvonne donne pouvoir à Serge ; ETRILLARD Delphine donne pouvoir à Nathalie ; MACÉ Laetitia ; LEVASSEUR Hélène donne pouvoir à Céline.

Retard : TRICHARD Fabien arrivée 19 h 41

Secrétaire de séance : RIO Létita

++++++++++++++++++++++++++++++++++++++

OBJET : DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AUPRES D'EAU DU MORBIHAN POUR LA REFECTION DE LA VOIRIE ENDOMMAGEE LORS DES INONDATIONS DE FEVRIER 2026

Le Maire rappelle au Conseil municipal que des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable ont été réalisés récemment sur la route de Pleucadeuc à Malestroit, sous maîtrise d'ouvrage d'Eau du Morbihan, sur une voirie qui était initialement en bon état général.
Il est constaté que, peu de temps après l'achèvement de ces travaux, la chaussée a subi de fortes dégradations à la suite des inondations de février 2026, nécessitant aujourd'hui une reprise complète de la voirie.
Le montant estimatif des travaux de remise en état s'élève à 232 670 €. Dans ce contexte, la commune estime légitime de solliciter auprès d'Eau du Morbihan une participation financière à hauteur de 10 %, soit 23 267 €, afin de contribuer à la prise en charge des désordres constatés.

M. le Maire informe l'assemblée qu'Eau du Morbihan, dans le cadre de son programme annuel de travaux sur le réseau d'eau potable, poursuit les opérations prévues sur le territoire de la commune.
A ce titre, deux interventions sont programmées :

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 056-215601592-20260708-109_2026-DE

-le remplacement d'un tronçon de canalisation sur l'avenue Saint-Pierre en face de la pharmacie ;
-puis d'un second tronçon à proximité du château d'eau, route de Rochefort-en-Terre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** de solliciter auprès d'Eau du Morbihan une participation financière à hauteur de 10 % du montant estimatif des travaux de réfection de la voirie, soit 23 267 € ;
- **AFFIRME** que cette demande est fondée sur les dégradations intervenues sur une voirie récemment réhabilitée dans le cadre d'interventions de réseaux ;
- **AUTORISE** le Maire à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité :
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré, le 8 juillet 2026

Le Maire,
Loïc BALAC.

Secrétaire de séance,
Létitia RIO